
ÉTIOPATHIE

enseignement en France

BRETAGNE - LYON - PARIS - TOULOUSE



FACULTÉ LIBRE D'ÉTIOPATHIE
PARIS





RENSEIGNEMENTS

L'ORGANISATION

Pour chaque année universitaire, le cursus comprend un enseignement continu délivré par chaque faculté, des stages, des travaux pratiques et des rencontres « Inter-Facs ».

Dans les facultés : les cours théoriques et pratiques sont répartis sur 35 semaines. L'emploi du temps est établi par le corps enseignant de chaque faculté.

Universités d'été et d'hiver : elles sont destinées principalement à créer une dynamique entre les étudiants de tous les centres d'enseignement. Par les conférences, les discussions et les travaux pratiques qui les accompagnent, ces rencontres contribuent à l'harmonisation de l'enseignement de l'Étiopathie.

Stages et travaux pratiques, une partie d'entre eux, obligatoire pour les étudiants de tous les centres d'enseignement comme les travaux pratiques de dissection et les stages de clinique étiopathique, se tiennent à l'extérieur.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le candidat doit déposer un dossier au secrétariat de la faculté de son choix. Il sera transmis à la direction, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser une éventuelle candidature. L'admission définitive est prononcée par la direction de la faculté, après entretien avec le postulant. L'accès en première année est réservé aux personnes détentrices d'un baccalauréat, après examen de leur dossier.

L'accès direct en deuxième année peut être proposé aux candidats diplômés de l'enseignement supérieur (notamment dans les disciplines médicales), après examen de leur dossier et évaluation de leur niveau de connaissances.

L'étudiant devra, pour être effectivement inscrit, remplir les conditions d'admission et signer le règlement intérieur des études de l'établissement. Les inscriptions sont enregistrées dès le mois de janvier précédant l'année universitaire. Seules les inscriptions définitives sont prises en compte pour clore la liste des inscrits.

FRAIS D'ENSEIGNEMENT

Les frais d'enseignement, conditionnés par les charges de fonctionnement propres à chaque établissement, ne sont pas identiques pour toutes les facultés. Les prix nets annoncés par chaque faculté comprennent obligatoirement :

- les photocopiés, les manuels théoriques, pratiques ou techniques publiés par la profession
- les cotisations aux associations
- les frais de cours de la faculté

Tout étudiant d'une faculté d'Étiopathie devra s'acquitter d'un droit d'entrée lors de son inscription, et de sa participation aux frais d'enseignement fixés chaque année, condition préalable et nécessaire pour assister aux cours. Le règlement intérieur des études de chaque faculté en définit les modalités de paiement. Toute année commencée est due en totalité¹.

1 - Article 1152 du Code civil : Lorsque la convention porte que celui qui manquera de l'exécuter payera une certaine somme à titre de dommages-intérêts, il ne peut être alloué à l'autre partie une somme plus forte, ni moindre. Néanmoins, le juge peut, même d'office, modérer ou augmenter la peine qui avait été convenue, si elle est manifestement excessive ou dérisoire. Toute stipulation contraire sera réputée non écrite.



PROGRAMME

L'enseignement est dispensé sur six années : cinq années de cours théoriques et techniques et une année d'assistantat, stages d'application, urgences hospitalières et mémoire de fin d'études.

Au total un minimum de 3 250 heures de cours théoriques et de travaux pratiques, stages, assistantat. . .



MATIÈRES FONDAMENTALES

- 1 - Histoire des sciences, de la médecine et de la chirurgie non-instrumentale
- 2 - Systémique - Logique - Cybernétique
- 3 - Physique Fondamentale - Mécanique
- 4 - Principes Fondamentaux de l'Étiopathie - Épistémologie - Méthodologie
- 5 - Statistiques
- 6 - Terminologie
- 7 - Chimie - Biochimie
- 8 - Biologie
- 9 - Génétique - Évolution
- 10 - Physiologie articulaire
- 11 - Physiologie générale et Physiologie du système nerveux
- 12 - Endocrinologie
- 13 - Morphologie - Typologie - Anthropologie
- 14 - Histologie
- 15 - Embryologie
- 16 - Anatomie générale - Anatomie palpatoire
- 17 - Anatomie du système nerveux
- 18 - Bactériologie - Virologie - Parasitologie
- 19 - Radiologie - Imagerie médicale



— || —

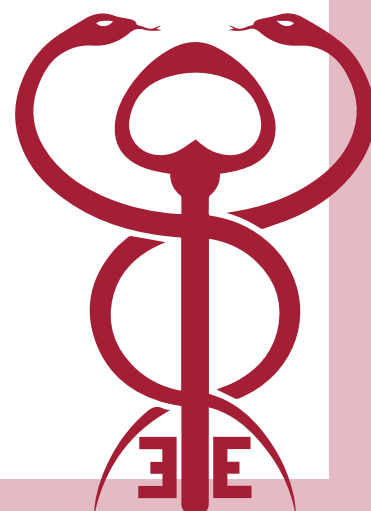
ÉTUDES SYSTÉMIQUE, BIOMÉCANIQUE ET ÉTIOPATHIQUE

- 20 - Système articulaire : membres et ceintures
- 21 - Système vertébral
- 22 - Systèmes relationnel nerveux, hormonal, organes des sens
- 23 - Système cardio-vasculaire
- 24 - Système viscéral
- 25 - Système respiratoire, physiologie de l'effort
- 26 - Système urinaire et sudoripare
- 27 - Système reproducteur - Parturition
- 28 - Pathologie et clinique étiopathique
- 29 - Diagnostic étiopathique, méthodologie, étude topographique des émergences nerveuses, examens neurologiques
- 30 - Travaux Pratiques de technique : membres supérieurs et ceintures
- 31 - Travaux Pratiques de technique : membres inférieurs et ceintures
- 32 - Travaux Pratiques de technique : rachis
- 33 - Travaux Pratiques de technique : domaine viscéral
- 34 - Etude fonctionnelle du système nerveux central
- 35 - Pharmacologie

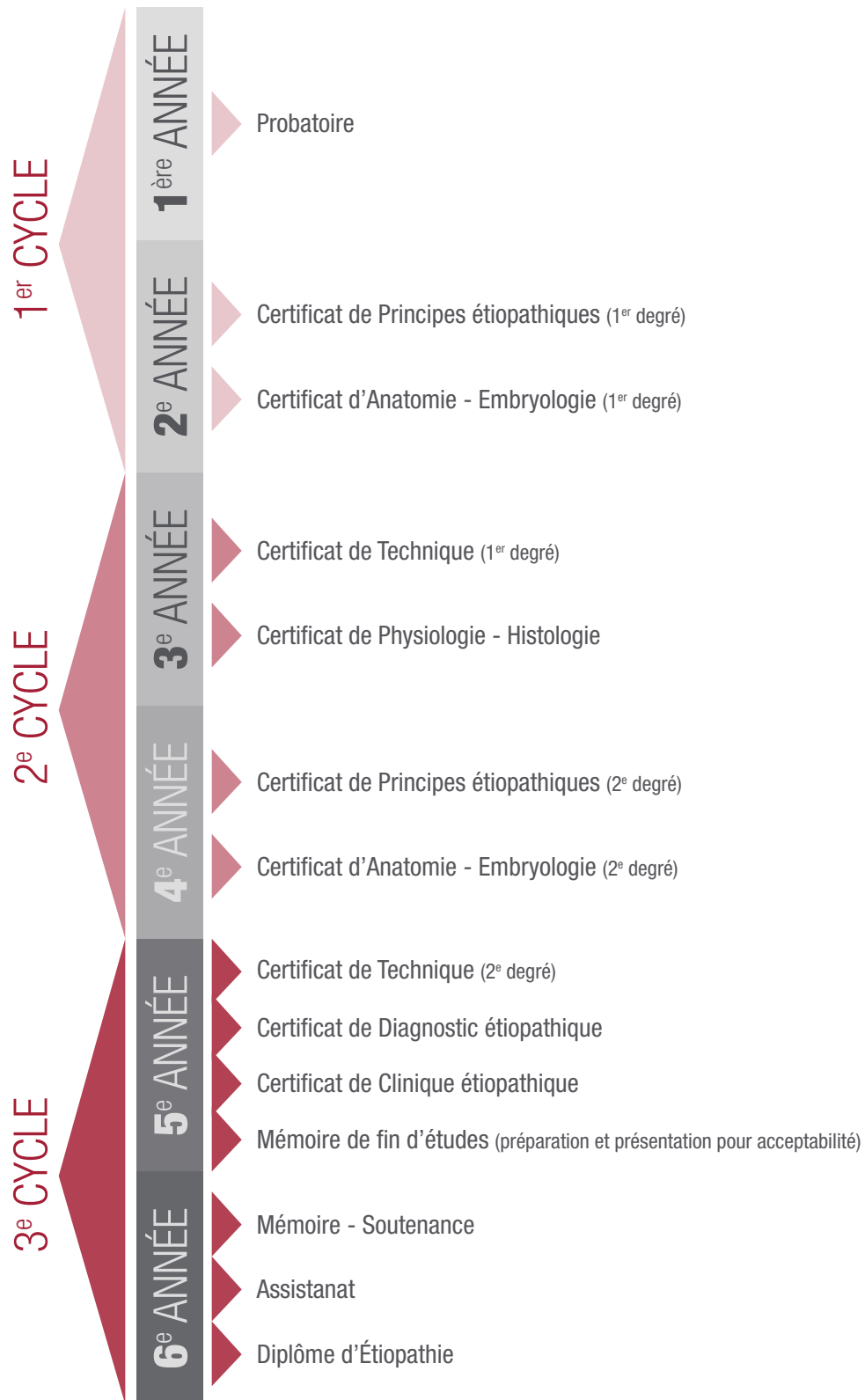
— ||| —

TRAVAUX PRATIQUES ADDITIONNELS

- 36 - Préparation du mémoire de fin d'études
- 37 - Stages chez les praticiens et clinique étiopathique
- 38 - Travaux Pratiques de dissection
- 39 - Stages d'application - Urgences Hospitalières - Assistanat (6ème année)
- 40 - DU/DIU (optionnel)
- 41 - Travaux pratiques décalés : Universités Hiver + Été (optionnel)
- 42 - Comptabilité, fiscalité, juridique



LE CURSUS



Les nouveaux diplômés peuvent ensuite soutenir une thèse de Doctorat en Étiopathie devant les hautes instances de l'Étiopathie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'étudiant bénéficie d'un délai de rétractation de 7 jours à compter du lendemain de la signature du règlement intérieur des études, valant contrat d'enseignement.

RÉGIME

Les cours se déroulent sur l'année universitaire, de la première semaine d'octobre à fin juin.
Les vacances universitaires sont, en principe, celles de l'Académie concernée.
Le régime de l'enseignement est l'externat.

ÉTUDES

Les études se déroulent sur **trois cycles**. L'ensemble du cursus, cours obligatoires, audiovisuel, travaux pratiques, stages et assistantat, correspond à un minimum de 3 250 heures d'études effectives.

SANCTION DES ÉTUDES

Chaque année, l'étudiant devra, suivant les dispositions du règlement national des études d'Étiopathie, obtenir les unités de valeur des matières enseignées et être reçu aux différents certificats pour accéder à l'année supérieure. Au terme de la 6^e année, **le diplôme d'Étiopathie**, délivré par les facultés et visé par les hautes instances de l'Étiopathie, est décerné aux étudiants à jour de leurs obligations, reçus à tous leurs certificats et ayant obtenu l'acceptation de leur mémoire et la validation de leur assistantat.



FACULTÉ LIBRE D'ÉTIOPATHIE DE PARIS

44, rue de l'Ermitage - 75020 Paris
Standard: 01 47 97 06 95
Courriel: fac.etio.paris@etiopathie.com

FACULTÉ LIBRE D'ÉTIOPATHIE DE TOULOUSE

39, avenue Crampel - 31400 Toulouse
Téléphone: 05 61 11 75 47
Courriel: fac.etio.toulouse@etiopathie.com

FACULTÉ LIBRE D'ÉTIOPATHIE DE BRETAGNE

6, rue André et Yvonne Meynier - 35000 Rennes
Téléphone: 02 99 30 89 06
Courriel: fac.etio.bretagne@etiopathie.com

FACULTÉ LIBRE D'ÉTIOPATHIE DE LYON

16-18, cours Suchet - 69002 LYON
Téléphone: 04 72 77 60 31
Courriel: fac.etio.lyon@etiopathie.com
www.fac-etiopathie-lyon.com



www.etiopathie.com



www.facebook.com/InstitutFrancaisEtiopathie